

Générations Futures (Ex MDRGF) en 2014

Rapport d'activités 2014 et projets 2015

Février 2015

Sommaire

| l. | In | troduction | 4 |
|------|----|--|-------|
| II. | Le | es campagnes sur les pesticides et leurs alternatives | 5 |
| Α | ٠. | Pesticides et santé : les victimes | 5 |
| | 1. | Historique de la campagne | 5 |
| | 2. | En 2014 | 6 |
| В | | Pesticides et résidus dans les végétaux | . 10 |
| C | | Pesticides - législation / réglementation | . 10 |
| | 1. | Au niveau national | . 10 |
| | 2. | Au niveau européen | . 12 |
| D |). | Les alternatives aux pesticides | . 13 |
| | 1. | La semaine des alternatives aux pesticides | . 13 |
| | 2. | La campagne 0 phyto 100% bio | . 17 |
| Ε | | Les perturbateurs endocriniens | . 20 |
| | 1. | Historique du dossier | . 20 |
| | 2. | Les actions en 2014 | . 20 |
| III. | | Autres dossiers agricoles : OGM, élevage intensif et PAC | . 30 |
| Α | | OGM | . 30 |
| | 1. | Les actions en 2014 | . 30 |
| В | | Elevage intensif | . 30 |
| | 1. | Les 1000 vaches – rappel des faits | . 30 |
| C | • | PAC | . 31 |
| IV. | | Santé environnementale | . 32 |
| Α | ٠. | Historique du dossier | . 32 |
| В | | Conférence environnementale | . 32 |
| | 1. | Historique | . 32 |
| | 2. | Les actions en 2014 | . 32 |
| C | • | Traité transatlantique | . 33 |
| | 1. | Présentation du dossier | . 33 |
| | 2. | Les actions en 2014 | . 34 |
| | 3. | Les perspectives pour 2015 Erreur ! Signet non déf | fini. |
| V. | D | onnées de fonctionnement | . 34 |
| Λ | | Internet at newslatter | 21 |

| В. | Presse | |
|-----|---------------------------------------|--|
| C. | Documentaires / livres | |
| D. | Bulletin d'information | |
| E. | Conférences et événements | |
| F. | Adhérents / bénévoles | |
| VI. | Des éléments de fonctionnement | |
| A. | L'équipe, le Conseil d'Administration | |
| 1 | L'équipe salariée40 | |
| 2 | Le Conseil d'Administration41 | |

I. Introduction

2014 a été une année très active pour Générations Futures, comme vous pourrez le lire dans le rapport qui suit.

Plus que jamais nous avons été actifs sur nos principaux dossiers : celui des pesticides sous toutes ses formes bien sûr (victimes, alternatives, aspect législatifs...). La Semaine pour les alternatives aux pesticides a été plus que jamais un évènement phare dans cette année bien pleine avec plus de 1300 évènements mis en place dans 27 pays !

La question des perturbateurs endocriniens a également été au centre de nos travaux alors qu'aux niveaux national et européen cette question est d'une actualité forte. Plus généralement les questions de l'industrialisation de l'agriculture et de la santé environnementale ont été fréquemment abordées également.

Nous avons aussi eu le plaisir cette année de vous compter toujours plus nombreu(se)s(x) à nos côtés avec une forte augmentation du nombre de nos adhérent(e)s et de nos soutiens. La revue de presse rend compte de cette activité intense avec encore de très nombreux articles, reportages, émissions reprenant notre travail et nos points de vue. Les sollicitations très fréquentes et les soutiens multiples nous montrent clairement que Générations Futures est devenue une association de référence dans les domaines des pesticides et plus largement de la santé environnementale.

Nous sommes fiers de cette reconnaissance mais conscient de nos responsabilités car si notre niveau d'activité est au plus haut, les difficultés et les résistances aux changements sont légions, alors que la crise économique induit chez certains responsables publiques un désintérêt des questions environnementales au profit des seuls sujets économiques. Le travail de sape des lobbies est également plus puissant que jamais, comme le montre l'immobilisme de l'UE sur la question des perturbateurs endocriniens par exemple.

Nous avons donc, en même temps que le bilan 2014, présenté ici notre plan d'actions 2015, qui se propose de continuer à confronter ces immobilismes et résistances divers pour faire avancer les questions relatives aux pesticides et à la santé environnementale en France et en Europe. Vous le verrez, l'année 2015 promet d'être bien pleine!

Nous espérons que vous apprécierez à la fois le bilan de l'année écoulée et également nos projets pour 2015. Nous souhaitons pouvoir cette année encore compter sur votre soutien si précieux pour permettre à notre action pour l'environnement et la santé publique de continuer, dans l'intérêt de toutes et tous.

Bonne lecture!

François Veillerette (porte-parole) et Maria Pelletier (Présidente)

II. Les campagnes sur les pesticides et leurs alternatives

A. Pesticides et santé : les victimes

1. Historique de la campagne

En partenariat avec HEAL nous avons lancé une campagne environnement et cancer en 2008/2009 pour laquelle nous avions axé notre travail sur plusieurs sujets notamment les victimes des pesticides et l'exposition des consommateurs aux substances chimiques.

Vous retrouvez tous les temps forts de cette campagne dans notre précédent <u>rapport</u>, mais en synthèse :

- Juin 2009 : lancement d'un site internet : http://www.victimes-pesticides.fr avec deux questionnaires de recensement des particuliers et professionnels victimes des pesticides.
- Courant 2009 : action juridique contre des pomiculteurs
- janvier 2010: Organisation de la première rencontre nationale des victimes des pesticides.
 Cette rencontre, considérée comme historique, a fait l'objet d'une séquence dans le film de la journaliste Marie Monique Robin « Notre poison quotidien », diffusé en mars 2011 sur Arte. Nous avons aussi tourné les premiers témoignages vidéos de ces victimes : http://victimespesticides.weebly.com/
- octobre 2010, Générations Futures et des particuliers ont porté plainte contre des pulvérisations aériennes, faites dans le Limousin sur des châtaigneraies
- 19 mars 2011: création de l'association des professionnels victimes des pesticides « Phyto-Victimes » lancée lors de la Semaine pour les alternatives aux pesticides.
- Mi-2011, nous avons été contactés par le Syndicat Solidaires au sujet de salariés de l'agroalimentaire victimes des pesticides. Nous avons apporté notre expertise sur ce dossier et fortement contribué à la médiatisation nationale de leur problème avec la tenue d'une conférence de presse en septembre 2010 pour laquelle nous avons rédigé le dossier de presse et mis à disposition notre carnet d'adresses de journalistes. Nous avons aussi contribué au resserrement des liens entre ces salariés et Phyto-victimes.
- Février 2012: Les professionnels victimes des pesticides manifestent pour la première fois au Salon International de l'Agriculture à Paris! Voir les vidéos et les photos réalisées par GF ici: http://generations-futures.fr/campagnes/victimes-des-pesticides/ http://generations-futures-salue-laction-dun.html
- 23 et 24 mars 2012 : congrès inédit sur le thème "pesticides et santé" dédiés aux victimes des pesticides intitulé « Pesticides et santé quelles voies d'améliorations possibles ». Ces deux jours ont été filmés et toutes les vidéos sont disponibles en ligne sur le site dédié à l'événement : http://www.congrespesticides.org/videos.html
- 2013: Enquête Apache sur les salariés viticoles : http://www.generations-futures.fr/pesticides/lenquete-apache-analyse-de-pesticides-agricoles-dans-les-cheveux/

2. En 2014

a) Soutien aux professionnels victimes des pesticides

(1) L'affaire Gibouolot

Fin décembre 2013, la veille de Noël plus exactement, un « incident » allait motiver une mobilisation de grande ampleur en France au sujet de la question des pulvérisations de pesticides pour lutter contre la cicadelle vectrice de la maladie de la flavescence dorée. Des vignerons (dont Emmanuel Giboulot) étaient convoqués parce qu'ils avaient refusé d'appliquer les traitements systématiques sur leurs vignes rendus obligatoires par arrêtés préfectoraux.

Cette convocation a suscité l'émoi et le soutien de nombreuses ONG dont la nôtre qui soutiendra tout au long de l'année 2014 le combat de ces viticulteurs.

Retour sur l'affaire en quelques clics :

- Soutien aux viticulteurs refusant le traitement systématique contre la cicadelle de la flavescence dorée (6 décembre 2013). En réaction à la convocation au tribunal des vignerons faisant suite aux arrêtés préfectoraux ... <u>suite</u>
- <u>Pulvérisation pesticides: Stop à la lutte chimique systématique contre la cicadelle de la flavescence dorée</u> (1 janvier 2014) Stop à la lutte chimique systématique contre la cicadelle de la flavescence dorée Dans un communiqué[1], diffusé le 6 décembre ... <u>suite</u>
- <u>Viticulture et pesticides: soutien aux viticulteurs opposés aux épandages systématiques de pesticides</u> (14 février 2014). Emmanuel Giboulot, viticulteur à Beaune (21) est convoqué le 24 février 2014 à 13 h 30 au tribunal de Dijon ...**suite**
- Affaire viticulteur bio: Une amende symbolique pour Emmanuel Giboulot, le viticulteur qui a dit non aux pesticides (24 février 2014). Réaction à chaud de notre Administrateur André Lefebvre présent à Dijon dans le cadre du procès d'Emmanuel Giboulot, viticulteur bio ... suite
- <u>Victimes des pesticides: Générations Futures soutient Emmanuel Giboulot</u> (24 février 2014)
 Générations Futures soutient Emmanuel Giboulot, vigneron de Côte-d'Or, qui comparaît ce lundi devant le tribunal de Dijon pour avoir refusé ... <u>suite</u>
- Refus des pesticides et viticulteur condamné: Générations Futures déplore cette

 condamnation.
 (7 avril 2014) Emmanuel Giboulot, le viticulteur beaunois poursuivi pour
 avoir refusé de traiter ses vignes contre la flavescente dorée, a été reconnu ... suite
- Relaxe en appel d' Emmanuel Giboulot, le viticulteur bio qui ne voulait pas traiter ses vignes (4 décembre 2014) Emmanuel Giboulot, le viticulteur bio de Côte-d'Or, avait été condamné en avril à une amende ...suite.

(2) Les phyto-victimes

Générations Futures à l'initiative, avec P. François et d'autres professionnels victimes des pesticides, de la création de l'association Phyto-Victimes continue de soutenir cette organisation ainsi que les cas individuels qui se rapproche d'elle, tout particulièrement les salariés de Triskalia qui ont connu cette année une belle victoire.

Pour preuve de ce soutien par exemple, ce communiqué rédigé pour inciter les pouvoir publics à protéger les salariés agricoles des dangers liés à l'exposition aux pesticides.

<u>Les autorités doivent protéger les salariés exposés aux pesticides</u> (27 octobre 2014). Les salariés exposés aux pesticides sont des lanceurs d'alerte : ils veulent être entendus et protégés! Alors que l'ANSES co-organise ... <u>suite</u>

Comme évoqué plus haut d'affaire Triskalia, une belle victoire est venue conclure l'année, avec la reconnaissance de la faute inexcusable de l'employeur. Cette victoire a bénéficié d'une première victoire similaire obtenue en avril 2014 par une salariée agricole que nous avons aidé il y a maintenant plus de 7 ans !

- Rendez-vous devant le TASS de St Brieuc le 20 février pour soutenir des salariés de l'agroalimentaire victimes des pesticides (14 février 2014) Générations Futures soutient les salariés de l'agroalimentaire intoxiqués par des pesticides en 2009 et appelle à rejoindre la manifestation de ... suite
- <u>Pesticides: Une nouvelle victoire!</u> (11 septembre 2014) Breaking News (20/10/2014):
 Condamnée le 11 septembre dernier pour « faute inexcusable » dans l'intoxication aux pesticides de deux anciens salariés, l'entreprise ... <u>suite</u>
- <u>Victimes des pesticides une nouvelle victoire!</u> (11 avril 2014) Après 7 ans de combat, une salariée viticole, Mme S. obtient la reconnaissance pour faute inexcusable de son employeur du ... <u>suite</u>

Enfin l'année 2014, c'est clos sur une note positive. 6 ans après nos premières rencontre avec l'agriculteur Paul François et 5 ans après la 1ère réunion des professionnels victimes des pesticides, cet agriculteur conventionnel a annoncé le 29 novembre qu'il allait passer 1 /4 (100ha) de son exploitation en bio ! Et que la conversion de ces terres se ferait prioritairement là où ses champs jouxtent des habitations. Pour GF il s'agit là d'un signe fort et surtout prouve l'intérêt d'une synergie des combats. Voir : Légion d'honneur : Un nouveau chevalier en ordre de bataille contre les pesticides, Paul François. (1 décembre 2014) et la vidéo que nous avons réalisé pour l'occasion ainsi que le recueil de témoignages d'autres professionnels 5 ans après la 1ère réunion des victimes des pesticides : http://victimespesticides.weebly.com/professionnels.html.

b) Les riverains

Comme le prouve le paragraphe ci-dessous, la question des victimes des pesticides va au-delà de celle des professionnels. Elle concerne les riverains résidants près de zones traitées. GF aimerait réussir à mieux structurer ces riverains. C'est l'une des priorités de notre association pour les années à venir.

Cette année a été marquée par la publication de notre enquête sur la présence de perturbateurs endocriniens dans les cheveux d'enfants résidant ou allant à l'école dans une zone concernée par des pulvérisations de pesticides. Cette enquête que nous présentons page23 dans la partie sur les PE nous a permis de faire pression sur ce sujet des riverains victimes des pesticides. Elle a par ailleurs rebondi avec l'affaire des enfants, de la même région, intoxiqués par des pesticides suite à des épandages le long d'une école (Des écoliers malades du fait d'une exposition aux pesticides.)

Cette année, nous avons aussi demandé aux riverains victimes des pesticides que nous avions recensés dans notre BDD d'interpeler l'ANSES sur leur situation respective. Nous savions que l'Agence devait fournir un avis sur ce sujet de l'exposition des riverains aux pesticides. Même si l'avis est très modéré comme nous pouvions le craindre (le service en charge des évaluations du risque dans l'Agence rédige très régulièrement des avis très « modéré »).

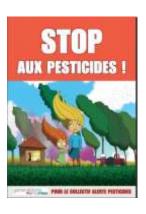
Lire notre réaction à la publication de cet avis : <u>Pesticides, riverains et ANSES : un avis théorique qui</u> <u>ne tient pas compte de la réalité.</u> (26 juin 2014)



Dans le même temps nous avons encouragé et aidé des collectifs de citoyens à organiser des actions de mobilisation pour dénoncer les expositions auxquels ils sont soumis. Pour l'occasion nous avons créé et financer des kits de mobilisation. Voir : <u>Pesticides: des riverains mobilisés</u> (4 juillet)

Nous avons aussi en amont du vote de la LAAF organisé une conférence de presse pour mettre en valeur tous ces riverains qui se mobilisent partout en France.

Création d'un kit pour Léognan : banderole, flyers et affiches









Et pour maintenir la pression, alors que la LAAF était en discussion nous avons lancé une vaste pétition qui en quelques jours a reçu plus de 130 000 signatures. Toutes ces actions ont permis de répondre en partie à <u>l'agitation de la FNSEA q</u>ui était vent debout contre toute obligation de mettre en place une zone non traitée le long des habitations (et qui d'ailleurs créait intentionnellement la confusion sur les propos tenus par Mme Royal sur la mise en place d'une zone sans pesticides de 200m). Ce syndicat s'insurgeant contre toujours plus de règlementation alors que les français, dans un sondage commandé par GF et APE et diffusé juste avant le SIA 2014 montrait que Selon 68% des Français estiment que l'Etat n'en fait pas assez en matière de règlementation écologique pour garantir une agriculture et une alimentation de qualité. En particulier en matière d'utilisation de pesticides ou de gestion des es élevages industriels (<u>voir l'article du JDLE du 21/02</u>)

Voir : <u>Pétition sur l'exposition des riverains aux pesticides: Merci aux signataires ...mais nous n'avons pas encore gagné!</u> (25 septembre 2014)



Enfin, cette année nous avons contribué au lancement de la plateforme CitizenCase lors d'une conférence de presse. Il s'agit de la première plateforme de financement participatif pour des actions en justice en vue de protéger notre environnement et notre santé. Elle a pour objectif d'aider les citoyens/association à trouver des financements nécessaires pour mener des actions en juste sur les questions risques sanitaires et des atteintes à l'environnement.

Voir : <u>Citizencase.org, pour une justice plus proche, plus efficace, plus protectrice de l'environnement et de la santé</u> (24 septembre 2014)

c) Les abeilles



Le 1^{er} avril nous avons <u>soutenu la manifestation</u> <u>unitaire</u> des apiculteurs contre les pesticides tueurs d'abeilles et dépose une demande de retrait d'Autorisation de Mise en Marché (AMM) contre 3 produits néonicotinoïdes.

Parallèlement à cette manifestation, Générations Futures et le réseau européen associatif Pesticide Action Network (PAN, un réseau européen d'une trentaine d'associations, dont le porte-parole de Générations Futures, François Veillerette, est Président) ont déposé, par l'intermédiaire de leur avocat Maitre Lafforgue, une demande de retrait d'AMM pour 3 formulations de pesticides néonicotinoïdes : le Cruiser 600FS (thiametoxam), le Gaucho 350 et le Gaucho 600FS (imidaclopride).

B. Pesticides et résidus dans les végétaux

En 2015, nous allons refaire des analyses de végétaux (cf. la partie sur les PE pages 31-32). Nous pensons prolonger notre collaboration avec Biocoop notamment en travaillant sur la pomme, comme nous l'avions fait pour le vin en 2013.

Nous aurons aussi une collaboration avec une autre association dont ne pouvons dévoiler ici le contenu car il s'agit d'une enquête portant sur des fruits et légumes impliquant plusieurs pays et plusieurs niveaux d'analyses.

C. Pesticides - législation / réglementation

1. Au niveau national

a) Ecophyto

Nous suivons, depuis le début du processus, les « avancées » du plan Ecophyto et critiquons régulièrement les manques et faiblesses de ce plan.

Nous participons à certains comités notamment le comité de pilotage, le comité national d'orientation et de suivi, le comité de gouvernance (où nous avons été auditionnés par le nouveau Président D. Potier) ainsi que les comités en charge du suivi des indicateurs ou de l'AXE 9 (santé des professionnels).



F. Veillerette en débat au SIA avec Pascal Canfin, ministre délégué au Développement et Stéphane Le Foll Ministre de l'Agriculture

Cette année, nous avons bien sûr communiqué sur les derniers résultats (mauvais) de l'évolution de l'usage des pesticides. A noter que fin2013 nous avons critiqué les <u>résultats tronqués</u> et donc artificiellement optimistes divulgué par S. Le Foll. Grâce à des informations que nous avions obtenues, nous avions pu prouver que la réalité était probablement plus proche d'une stabilité que d'une diminution de l'usage des pesticides comme l'annonçait le ministre de l'Agriculture.

Cette année donc le ministère s'est bien gardé de communiquer des données tronquées et a donc donné les chiffres « réels et consolidés ».

Lire : <u>Ecophyto : les chiffres montrent une augmentation de la dépendance de notre agriculture aux</u> pesticides. (22 décembre 2014).

Au-delà du plan Ecophyto, et dans le cadre des consultations de l'ANSES, nous avons été sollicités pour nous exprimer sur la refonte de la base de données E-PHY afin de définir au mieux les critères d'accessibilité de l'information et les fonctionnalités nécessaires. Nous avons formulé un grands nombre de propositions dont nous ne savons pas pour le moment si elles ont été prises en compte.

b) LAAF

En 2013, nous avons travaillé à la rédaction d'amendements à la loi d'avenir agricole de S. Lefoll qui a été votée mi-2014. Nous avons aussi été auditionnés par des élus des deux chambres (Labbé, Allain, Batho etc.) et avons échangé avec un certain nombre de nos collègues (notamment de l'UNAF, de la FNAB, de la Confédérations paysanne, d'APE) sur nos propositions afin de rechercher des synergies.

Nous avons rendu publique nos propositions (Loi d'avenir agricole – LAAF : les propositions de Générations Futures - 7 janvier 2014) et nous avons focalisé notre action sur un point précis de la loi concernant les riverains.

Comme évoqué plus haut, nous avons lancé une pétition qui a recueilli plus de 135 000 signatures (<u>Loi – 5</u> <u>jours pour agir: Dites stop aux pesticides près des écoles et habitations!</u> (20 juin 2014) et interpeler régulièrement les élus sur ce sujet. Voir :

<u>Loi d'avenir agricole : renforcer la protection de nos enfants face aux dangers des pesticides !</u> –
 23 juin,

- Loi: Pesticides et riverains 26 juin,
- loi d'avenir agricole et pesticides: le vote à l'AN 10 juillet 2014
- Loi et pesticides: le Sénat doit faire mieux! 17 juillet 2014
- Loi d'Avenir pour l'Agriculture et pesticides: Le Sénat vient de voter 21 juillet 2014

c) Pulvérisations aériennes

Nous avons continué à suivre de près l'évaluation de la règlementation sur les épandages aériens et notamment la sortie de l'arrêté du ministère de l'Ecologie sur ce sujet.

Bien qu'allant dans le bon sens nous continuons à dire que cela ne va pas assez loin.

Lire notre analyse du nouvel arrêté ici : <u>Un point sur l'arrêté concernant les épandages aériens de pesticides.</u> - 23 septembre 2014

d) Loi milieu urbain

Durant l'année 2013, notre porte-parole a été sollicité à de multiples reprises par le Sénateur Labbé qui souhaitait agir sur le dossier des pesticides et qui a déposé un projet de loi sur l'utilisation des pesticides en milieu urbain et à usage amateur. Nous avons soutenu J Labbé auprès des différents acteurs, notamment les autres partis politiques pour que sa loi soit votée. Son texte a été adopté en novembre par cette chambre et puis par l'AN début 2014. Lire notre CP sur l'adoption au Sénat de la PPL de Joel Labbé

Adoption au Sénat et à l'Assemblée Nationale du projet de loi contre les pesticides à usage urbain et non professionnels (23 janvier 2014) Mise à jour le 10/02/2014 La loi est parue au JO: JORF n°0033 du 8 février 2014 page 2313 LOI ... suite

e) PNSE3

Nous avons suivi cette année la révision du Plan National Santé Environnement V3 et fait des propositions avec nos partenaires du Rassemblement pour la Planète.

- Plan national santé-environnement 3 : Pour le Rassemblement pour la planète le compte n'y est pas ! (17 octobre 2014) Plan national santé-environnement 3 : Pour le Rassemblement pour la planète le compte n'y est pas ! Les membres du Rassemblement pour la ... suite
- <u>Plan National Santé Environnement 3 : pour Générations futures le compte n'y est pas !</u> (12 novembre 2014) Ségolène Royal vient de présenter en Conseil des Ministres le nouveau Plan National Santé Environnement 3° version (PNSE3) ! ... <u>suite</u>

2. Au niveau européen

Nous avons activement relayé et suivi l'actualité de la législation pesticides au niveau européen grâce à notre partenaire PAN Europe dont notre porte-parole est l'actuel Président. Notamment lorsque que l'EFSA et la DG SANCO préparent en secret des échappatoires aux dispositions du Règlement européen qui prévoient d'exclure les pesticides Perturbateurs Endocriniens (PE) (voir : <u>Législation et lobbies: Nouveau scandale sur les pesticides.</u> - 20 mai 2014).

Nous avons aussi relayé les réserves formulées par nombre de nos organisations quant au poste de Conseiller scientifique en chef (CSC) auprès du Président de la Commission européenne (<u>Commission</u> <u>Européenne</u> : 28 ONG émettent des réserves - 19 août 2014).

Surtout, en septembre, nous avons publié grâce au travail de PAN Europe, un rapport qui démontre que les régulateurs ignorent l'obligation légale de produire toutes les études scientifiques de moins de 10 ans dans les dossiers de demande d'homologation des matières actives de pesticides au niveau européen. Ce rapport montre aussi que les régulateurs n'utilisent pas ces études pour définir des niveaux d'exposition les plus sûrs possibles mais se contentent des études fournies par les industriels eux-mêmes. Ils sous-estiment ainsi probablement beaucoup la dangerosité de ces produits.

Pour aller plus loin voir : <u>Pesticides : des évaluations européennes des matières actives incomplètes</u> <u>qui vont à l'encontre de la législation européenne !</u>

Nous avons d'ailleurs, à la suite de ce rapport, rencontré le 28 octobre 2014 dans les locaux de l'ANSES, des représentants de l'Efsa notamment son Directeur exécutif.

A noter aussi que notre Présidente s'est rendue à Bruxelles le 15 septembre en vue d'une Audition sur "L'avenir de la production bio en Europe", au CESE qui contribuera à la préparation d'un avis du CESE relatif à la production biologique et à l'étiquetage.

D. Les alternatives aux pesticides

1. La semaine des alternatives aux pesticides

a) Présentation de l'évènement



La Semaine pour les alternatives aux Pesticides (SPAP) est une opération nationale et internationale annuelle ouverte à tous visant à promouvoir les alternatives aux pesticides.

Pendant les 10 premiers jours du printemps, période de reprise des épandages de pesticides, le public est invité à mieux s'informer sur les enjeux tant sanitaires qu'environnementaux des pesticides et sur les alternatives au travers de centaines de manifestations partout en France et dans 15 autres pays.

Lancée en 2006 par l'association Générations Futures et l'ACAP, un collectif de 170 organisations (Action Citoyenne pour une Alternative aux Pesticides), la Semaine pour les alternatives aux pesticides est aujourd'hui soutenue par de nombreuses organisations nationales et internationales. Depuis ses débuts en 2006, l'opération est coordonnée par l'association Générations Futures, association spécialisée sur le dossier des pesticides.

Cet évènement est devenu incontournable. Il s'agit du temps fort de mobilisation citoyenne sur le dossier pesticides en France qui tend à s'internationaliser.

Objectifs:

- informer sur les risques réels des pesticides de synthèse
- promouvoir les alternatives
- mobiliser un public de plus en plus large pour un avenir sans pesticides.

Cet évènement s'adresse à tous: les consommateurs-citoyens, les agents communaux, les agriculteurs, les entreprises, les enfants, les jardiniers amateurs, les simples curieux...

b) L'édition 2014

L'édition 2014 a été marquée par une internationalisation croissante puisque des des centaines d'évènements sont programmés dans toute la France et dans 27 autres pays en Europe, Afrique, Amérique Latine, Proche Orient, Caraïbes et Asie ont annoncés pour la Semaine pour les Alternatives aux Pesticides.

Le succès croissant de cet évènement montre que la société civile ne veut pas être tenue à l'écart du dossier des pesticides.

L'opération de 2014 en quelques chiffres

- 9^{ème} édition
- Des centaines d'évènements et activités annoncés
- 54 partenaires nationaux et internationaux
- Environ 300 acteurs locaux
- 27 pays engagés
- Plus de 1300 événements

Quoi?

En 2014 des centaines d'événements différents ont été programmés : ateliers de jardinage au naturel, projections de films, conférences, animations pédagogiques, formations, démonstrations de matériel, visites de sites, repas bio, expositions, spectacles, stands d'information, campagne de communication...

Où?

Dans 27 pays (soit 11 de plus par rapport à 2013).

Europe: France, Belgique, Allemagne, Espagne, Suisse, Autriche, Italie, Portugal, Hongrie, Grèce,

Estonie, Turquie, Malte

Afrique: Maroc, Burundi, Mali, Togo, Bénin, Gabon, Sénégal, Tunisie

Asie: Vietnam Caraïbes: Haïti

Amérique Latine : Mexique, Costa Rica, Argentine

Proche Orient: Israël

Les partenaires

En 2014, l'événement a été soutenu par 36 partenaires nationaux et 18 internationaux. Cette année, 3 nouveaux partenaires importants ont rejoint l'opération : AVSF, Noé Conservation/Jardins de Noé et ONEMA.

La diversité des partenaires de la Semaine pour les alternatives aux pesticides reflète les diverses facette du dossier ainsi que le côté fédérateur d'un tel événement :

- **Environnementalistes**: Générations Futures, LPO, CPIE, Greenpeace, Agir pour l'environnement, Noé Conservation
- Agriculteurs: FNAB, Confédération Paysanne, Solagro, le MABD, le Réseau Semences Paysannes, Nature et Progrès, , AVSF
- Apiculteurs : Union Nationale de l'Apiculture Française
- Jardiniers : Jardiniers de France, Jardins familiaux, Botanic
- Alimentation et consommateurs : Distriborg, Biocoop, Lea Nature, Moulin Marion, Bioconsom'Acteurs, Mouvement Inter-régional des AMAP,
- Collectivités locales : Eco Maires, Mairie de Paris, NatureParif, ONEMA
- Réseaux étudiants : Appel de la Jeunesse, REFEDD
- ONG de la santé et des victimes : le Réseau Environnement Santé, Phyto-Victimes, ONGF etc.

<u>Téléchargez la liste complète des partenaires</u>

Téléchargez le bilan complet de l'édition 2014

Pour aller plus loin

Quelques temps forts

Projet 0 phyto-100 % bio: Lancé par cinq organisations Générations Futures, Agir pour l'Environnement, Natureparif, Bioconsom'acteurs et Collectif Citoyen les Engraineurs, le projet « <u>O phyto 100% bio!</u> » a pour objectif de recenser, valoriser, interpeller et encourager les collectivités vers une démarche de réduction des pesticides et de promotion de l'agriculture biologique. Les associations partenaires ont mis à disposition un kit pour aider les citoyens à interpeller leur maire sur ces dossiers et montrent au travers des cartes de France les communes sans pesticides et bio: <u>Ophyto-100pour100bio.fr/carte-de-france.html</u>

Opération reprise pesticides: Botanic®, la seule enseigne de jardinerie à avoir retiré les pesticides et engrais chimiques de tous ses magasins, a organisé la 1ère opération de reprise des pesticides les week-ends du 14-16 mars et du 21-23 mars dans les magasins d'Alsace et de Moselle. En échange des produits rapportés, Botanic® offrira un bon d'achat à valoir sur une solution pour jardiner. Le Syndicat Mixte de Production d'eau potable du Bassin Rennais a également organisé une collecte de produits phytosanitaires au Lysadis de Noyal Chatillon sur Seiche le Samedi 22 mars 2014 en partenariat avec Rennes Métropole et Lysadis.

La Semaine pour les alternatives aux pesticides a également reposé sur un vaste réseau de plus de



400 acteurs locaux qui ont organisé des évènements faisant la promotion des alternatives aux pesticides. Tous ont participé à cet évènement international, selon leurs moyens, leur motivation et leur contexte local. En 2014, des évènements ont eu lieu dans plus de 70 départements français.

Quelques exemples de retombées presse

Le succès de la Semaine pour les Alternatives se mesure aussi dans l'excellente couverture médiatique de l'évènement. Des centaines

d'articles presse, des interviews TV et radio à niveau local, régional, national et international ont mis en avant les problématiques liées aux pesticides, que ce soit chez les professionnels (agriculteurs, collectivités locales) ou chez les particuliers (jardiniers amateurs, alimentation, etc.).

Télévision

- France 2 sur Télématin : https://www.youtube.com/watch?v=TDve9pEb35k&feature=youtu.be
- -France 3 Alsace : http://france3-regions.francetvinfo.fr/alsace/2014/03/21/une-semaine-des-alternatives-aux-pesticides-en-alsace-437551.html
- -RTL.fr « Que faire de vos produits chimiques » http://www.rtl.fr/actu/sciences-environnement/que-faire-de-vos-produits-chimiques-pesticides-peintures-ou-detergents-7770532805

Radio

- -France Inter. Semaine pour les Alternatives aux Pesticides "Vivre avec les bêtes " Alain Bougrain Dubourg, 16 mars 2014
- -France Inter. Là bas si j'y suis Vignoble ignoble http://www.franceinter.fr/emission-la-bas-si-jy-suis-la-france-championne-du-vin-et-des-pesticides
- -France Bleu Roussillon. Pulvérisons les pesticides, 16 mars 2014.

c) Les news de la SPAP

- <u>La lettre d'information de la Semaine pour les alternatives aux pesticides</u> (28 février 2014) Semaine pour les alternatives aux pesticides – Semaine pour les Alternatives aux Pesticides: Pleins de nouveaux évènements! Découvrez ci-dessous la dernière ... <u>suite</u>
- <u>La nouvelle lettre de la Semaine pour les alternatives aux pesticides</u> (6 mars 2014)
 Découvrez la nouvelle lettre de la Semaine pour les alternatives aux pesticides à j-14 de l'événement! 20 au 30 mars: ... <u>suite</u>
- A J-6 de la Semaine pour les alternatives aux pesticides! (14 mars 2014) Découvrez notre nouvelle lettre d'information au sujet de la Semaine pour les alternatives aux pesticides et notre dernière carte postale ... suite
- <u>Lancement de la 9ème Semaine pour les Alternatives aux Pesticides 20 au 30 mars 2014</u> (17 mars 2014) Les impacts des pesticides sur notre santé (débat sur les perturbateurs endocriniens) et sur notre environnement (pollution des eaux, extinction ... <u>suite</u>
- <u>Semaine pour les alternatives aux pesticides: dernières actus!</u> (26 mars 2014) Découvrez la nouvelle lettre d'information de la Semaine pour les alternatives aux pesticides! Diffusez, participez et semez! C'est la fête! ... <u>suite</u>
- <u>Semaine pour les alternatives aux pesticides: un beau bilan:</u> (31 mars 2014) Merci et bravos à tous les participant(e)s! Une très belle Semaine à succès se termine Un grand merci à vous ...<u>suite</u>

d) Et en 2015?

Lors de la réunion de bilan de la 9^{ème} édition qui s'est tenue en avril 2014, les partenaires ont décidés de renouveler l'expérience pour une 10^{ème} édition de la Semaine pour les alternatives aux pesticides en 2015. Nous avons donc décidé de poursuivre cette action pour une année un peu spéciale.

Cependant, nous avons dû faire face au départ de notre chargée de mission Nadia Bennich mais avons trouvé sa remplaçante en la personne de Sophie Bordères, ancienne coordinatrice des campagnes pour Agir pour l'Environnement, en charge donc d'organiser la 10^{ème} édition.

Pour notre 10^{ème} édition en 2015, nous souhaitons profiter de l'occasion pour faire le bilan de 10 années d'avancées et d'action en faveur des alternatives aux pesticides. Pour cela, nous prévoyons d'organiser, pendant les 10 jours de la Semaine, un « Tour de France des alternatives aux pesticides » qui retracerait symboliquement, et à travers toute la France, dix années d'action en définissant dix dates symboliques.

Cela se traduira par, chaque jour de la semaine, un événement en région qui mette en valeur une date historique et un thème par année. Chacun des événements organisés en région pourrait l'être par l'un des partenaires national de la Semaine, ce qui permettra de mettre en avant les partenaires de longues dates qui se mobilisent sur ces sujets.

Le Tour de France se clôturera à Paris, le dernier jour de la Semaine, par une grande rencontre en partenariat avec Reporterre et qui aura lieu dans l'Hôtel de ville. Cette soirée permettra de se tourner vers l'avenir et de faire le point sur « ce que nous voulons pour les années à venir. » et se clôturera par un moment un peu plus festif de célébration des « 10 ans ! »

Nous allons également mettre le site internet aux couleurs des 10 ans avec une « home page » et un logo revu spécialement pour 2015.

De nombreux thèmes seront également à l'agenda politique et permettront une diversité d'action du côté des partenaires : TAFTA, révision du plan Ecophyto, Cop21, Première implications de la LAAF...

2. La campagne 0 phyto 100% bio

a) Présentation

En 2007, le Grenelle de l'environnement fixait plusieurs objectifs en terme de réduction de l'usage des pesticides et de développement de l'agriculture biologique. Il était prévu de réduire de 50% l'usage de ces toxiques à l'horizon 2018, de tripler les surfaces cultivées en bio (soit 6% de la surface agricole française) d'ici 2012 et d'introduire les produits biologiques dans la restauration collective publique à hauteur de 20%.

Lancé par des organisations de la société civile, le projet « 0 phyto 100% bio !» doit permettre de recenser, encourager et valoriser les collectivités à entrer dans cette démarche de réduction des pesticides et de promotion de la bio.

Le projet « 0 phyto 100% bio! »

Les objectifs

 Recenser, encourager et valoriser les bonnes pratiques des communes: à l'aide d'un questionnaire destiné aux élus (pesticides et bio)

- Interpeller les « mauvais élèves » et les pousser à s'engager pour l'avenir: A l'aide d'un kit de mobilisation
- Inciter toutes les communes à s'améliorer

Les porteurs du projet

Coordonnée par les associations Agir pour l'Environnement, Bio Consom'acteurs, le Collectif citoyen les Engraineurs, Générations Futures et NatureParif, la campagne « 0 phyto 100% bio ! » porte une attention particulière aux questions de santé publique, préservation de la biodiversité et qualité de l'environnement. Le projet est également soutenu par des organisations telles que la FNAB, UNCPIE et UNAF.

A qui s'adresse la campagne?

La campagne s'adresse à tous les publics : les élus et les agents municipaux dans un premier temps mais aussi les citoyens-consommateurs, les agriculteurs, jardiniers, et toutes les personnes volontaires au changement.

b) Actions réalisées en 2014

Un recensement national des communes bio et des communes sans pesticides a lieu depuis le 16 janvier 2014 grâce à un questionnaire simple envoyé à près de 30000 communes afin de connaître leurs des pratiques pour chacun des deux thèmes : la réduction des pesticides et l'introduction de produits biologiques en restauration collective.

La lancement officiel de la campagne a eu le lieu le 27 février lors d'une conférence de presse : <u>0</u> phyto 100 % bio! dans ma commune: la campagne est lancée!

Le site plateforme du projet offre la possibilité de visionner <u>une vidéo « mode d'emploi »</u> et de télécharger <u>un kit de mobilisation</u> citoyenne à destination des personnes désireuses de manifester leur souhait de changement. Ce dernier fournit des outils pour s'informer, sensibiliser et agir. Le site internet est aussi un pôle ressource pour toute personne recherchant des informations utiles sur les pesticides ou l'alimentation biologique.

→ http://www.0phyto-100pour100bio.fr

Deux espaces internet sont dédiés au recensement et à la publication des résultats sous forme de cartes Interactives de France. Les communes ayant répondu au questionnaire apparaîtront selon la couleur (dégradé de vert) de leur engagement sur ces cartes qui seront rendues publique le 20 mars lors de la Semaine pour les alternatives aux Pesticides.

→http://www.villes-et-villages-sans-pesticides.fr/ pour afficher sur une carte les communes qui s'engagent à réduire - voire à supprimer - l'usage des pesticides dans les espaces publics municipaux.

→http://www.villes-et-villages-bio.fr/ pour répertorier sur une carte les communes qui s'engagent vers une politique de développement de l'agriculture biologique dans les champs et l'introduction de produits bio en restauration collective publique.

>>>> Devenez enquêteur : il est demandé aux internautes, via ces deux espaces, d'inciter leur commune à se faire recenser.

Ces cartes ont été dévoilées lors de la Semaine pour les alternatives aux pesticides : <u>Cartes de France</u> <u>des villes et villages sans pesticides et bio</u> (3 avril 2014) - Les cartes de France des villes et villages sans pesticides et bio: 2nde étape de la campagne « 0 phyto, 100% bio! » Paris ... <u>suite</u>

Cette campagne a fait réagir puisque Mme la Ministre de l'Ecologie nous a emboité le pas – ce à quoi nous n'avons pas manqué de répondre :

<u>Pesticides: lettre ouverte à Mme Ségolène Royal, ministre de l'Ecologie</u> (10 avril 2014) - Madame la Ministre, vous venez d'appeler au Journal Télévisé de 20h sur France 2 « tous les maires à supprimer les ... suite

« Villes et villages sans pesticides »: une opération de communication de Mme Royal ? (20 mai 2014) Mme Royal s'apprête à lancer le 22 mai le projet « Villes et villages sans pesticides » en vue de la création d'un ... suite

<u>Discours de N. Lauverjat pour le COPIL (« Zéro phyto , 100% bio »)</u> (22 mai 2014) le 22/05/14 – au MEED hôtel de Roquelaure – conférence de presse de S. Royal sur « villes et villages sans ...**suite**



Un prix des communes exemplaires est prévu pendant la Semaine pour les alternatives aux pesticides de 2015. Il a été officiellement lancé le 25 novembre 2014 à l'assemblée nationale lors d'un petit déjeuner presse et sera mis le 30 mars 2015. Voir : Lancement du prix « Zéro

phyto 100% bio »

c) Et en 2015?

Un prix des communes exemplaires est prévu pendant la Semaine pour les alternatives aux pesticides de 2015. Ce prix se fera décerné à l'aide d'un questionnaire complet et précis sur les politiques en faveur de la réduction des pesticides et du développement de l'agriculture bio.

Un kit à destination des élus sera aussi présenté à cette occasion.

E. Les perturbateurs endocriniens

1. Historique du dossier

Générations Futures n'a de cesse depuis des années de s'impliquer sur ce dossier des Perturbateurs Endocriniens (PE). François Veillerette dans son premier ouvrage — « Pesticide le piège se referme » paru en 2002 — évoquait déjà cette question. Lors du vote du paquet pesticides en 2009, nous avions déjà alerté sur ce sujet les diverses autorités européennes. C'est d'ailleurs en ayant en tête ce sujet que nous avons aussi œuvré pour la création du Réseau Environnement Santé dont nous sommes cofondateurs avec A Cicolella.

Depuis les choses ont un peu évolué. L'expression PE commence à être connue de certains décideurs (élus ou journalistes) – le dossier du BPA ayant aussi contribué à cette diffusion de l'information.

Nous savions depuis l'adoption du paquet pesticides que le sujet des PE seraient un enjeu majeur dans les années 2010-2013 puisqu'une définition des PE doit être trouvée pour permettre l'application pleine et entière du Règlement pesticides.... D'où la nécessité d'une mobilisation de nos ressources sur ce sujet.

Le 23 janvier 2013, la Commission du Parlement européen pour l'environnement, la santé publique et la sécurité alimentaire (ENVI) a adopté un projet de résolution sur la protection de la santé publique contre les produits chimiques perturbateurs endocriniens. Nous n'avons pas manqué de saluer cette position progressiste du parlement européen. Nous appelions d'ailleurs la France à s'inspirer de ce projet de résolution pour définir sa propre stratégie sur les perturbateurs endocriniens, prévue pour juin 2013.

En mars, <u>l'EFSA rendait un avis scientifique</u> sur les critères scientifiques à retenir pour la définition réglementaire des perturbateurs endocriniens. L'avis de l'EFSA laisse une impression étrange. Il insiste de manière générale sur toutes les lacunes auxquelles sont confrontés les scientifiques pour définir ce qu'est un « perturbateur endocrinien » mais au lieu, de proposer des options pratiques pour y parvenir d'ici décembre, l'EFSA choisit un chemin qui nous conduit à la paralysie éternelle. C'est pour maintenir la pression que nous avons choisi de réaliser des enquêtes percutantes et aussi de prendre part au groupe de travail devant proposer une Stratégie Nationale sur les PE.

2. Les actions en 2014

a) Au niveau national

De janvier à juin, notre association a fait pression sur le Gouvernement et les parlementaires lors des discussions pour l'adoption de la Loi d'Avenir Agricole. Notre association a particulièrement été active sur la question de l'exposition des riverains aux pesticides. Nous demandions une Zone Non Traitée (ZNT) aux pesticides d'au moins 50 mètres le long des lieux de vie - habitations et lieux publics comme les écoles. Nous avons fait un focus particulier sur l'exposition des populations vulnérables aux perturbateurs endocriniens. Cette pression s'est faite aussi en parallèle sur les négociations de la futures Stratégie Nationale sur les Perturbateurs Endocriniens qui a été présentée en juin mais aussi en amont de la Conférence environnementale de novembre 2014. Cette pression a porté ses fruits en partie (même si nous n'avons pas atteint tout à fait l'objectif attendu).

Notre action s'est faite en plusieurs étapes:

- sortie de notre enquête sur l'exposition des enfants vivant en milieu rural à des pesticides PE. Afin de montrer l'urgence de l'action préventive dans ce domaine des PE, GF a décidé de réaliser une série de plusieurs rapports basés sur des analyses et enquêtes fouillées montrant l'omniprésence de très nombreux PE dans notre environnement qui engendre une exposition très importante de la population à ces PE : ce sont les rapports EXPPERT (pour EXposition aux Pesticides PERTurbateurs endocriniens). Parce que les enfants constituent une population particulièrement vulnérable aux dangers des PE, ils ne devraient pas y être exposés. C'est pourquoi, notre association a voulu connaitre les substances pesticides PE auxquelles ils pouvaient être exposés.



Enquête EXPPERT 3

EXposition aux Perficides PERTurbateus endocriniens

Le rapport EXPPERT 3 s'intéresse donc tout particulièrement à l'exposition des jeunes enfants vivant ou allant à l'école dans des zones agricoles, via l'analyse, par un laboratoire de recherche indépendant, d'une mèche de leurs cheveux. 30 enfants ont participé à cette enquête. Les prélèvements, faits par les parents, ont été réalisés entre octobre et décembre 2013 et les analyses réalisées début 2014. 53 pesticides suspectés d'être des PE ont été recherchés.

Résultats synthétiques.

- 21,52 résidus de pesticides Perturbateurs Endocriniens (PE) ont été retrouvés en moyenne par enfant.
- 639 picogramme/mg de cheveux en moyenne par enfant.
- 35 pesticides PE ou métabolites de pesticides PE sur 53 ont été retrouvées au moins une fois, soit 66.03%.
- 13 substances / 53 retrouvées dans tous les échantillons dont de nombreux produits interdits en usage agricole. Certains étant en revanche autorisés pour des usages domestiques ou vétérinaires.

Pour <u>plus de détails lire le rapport complet.</u>

Cette enquête a eu de grandes retombées presse (voir plus bas).

Le Monde

29/04/14 Le Canard Enchainé







06/05/14 Le Canard Enchainé

France Inter

Le Huffington Post



Les résultats de cette enquête nous ont servi aussi à faire pression sur la Stratégie Nationale sur les Perturbateurs Endocriniens, sur les travaux préparatoires à la conférence environnementale de novembre 2014 et sur la législation européenne.

- notre association a fait de nombreuses **propositions d'amendements** dont l'un portant sur les riverains exposés aux pesticides avec un focus sur les perturbateurs endocriniens. Voir: http://www.generations-futures.fr/2011generations/wp-content/uploads/2014/01/amendements-laaf-0212131.pdf
- toujours dans le cadre de cette pression pour obtenir une ZNT, nous avons demandé à l'ensemble des riverains victimes des pesticides que nous avions dans nos fichiers **d'envoyer leur témoignage** (plus de 50 témoignages complets avec des photos et des certificats médicaux ont été transmis) à

l'ANSES avant février 2014 car cette agence était en train de préparer un avis sur ce sujet de l'exposition des riverains aux pesticides.



- nous avons aussi lancé une pétition signée par plus de 135 000 personnes et publié une tribune sur ce sujet de l'exposition des citoyens aux pesticides perturbateurs endocriniens signée par des personnalités comme Marc Dufumier, ingénieur agronome, Marie-Monique Robin, réalisatrice, écrivain Fabrice Nicolino, journaliste, Karima Delli, Députée européenne EELV.

voir: http://www.generations-futures.fr/pesticides/pour-en-finir-avec-lexposition-des-populations-aux-pesticides/













Au final: Ségolène Royal, alors qu'elle allait présider le Conseil National de Transition Ecologique où elle devait présenter le projet de Stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens en avril 2014, a été interpellée par des membres du CNTE sur notre enquête EXPPERT. Cela a fait l'objet d'échanges sur les réseaux sociaux. Voir ci-après.

Suite aussi à notre enquête EXPPERT et à l'intoxication d'écoliers dans le Bordelais peu de temps après la sortie de notre enquête, la ministre de l'Ecologie déclarait vouloir mettre en place des zones sans pesticides d'au moins 200 mètres le long des écoles. Cette déclaration d'intention avait le mérite de faire de cette exposition des populations vulnérables aux pesticides un enjeu de santé publique. Pour information, nous avons d'ailleurs eu l'occasion de demander à Mme Royal de réaffirmer cette ambition de ZNT de 200 mètres lors d'une conférence de presse où Nadine Lauverjat était à ses côtés sur le sujet du zéro pesticides dans les communes. Voir : http://www.generations-futures.fr/pesticides/discours/

Des amendements sur ce sujet ont été proposés par les parlementaires (plus ambitieux au Sénat). Au final, ce que les parlementaires ont adopté est moins ambitieux mais l'article reconnait qu'il faut aujourd'hui travailler à une meilleure protection des populations vulnérables vivant près des zones traitées aux pesticides. Des mesures de précaution sont donc rendues obligatoires et doivent être

mise en place le long de certains lieux (écoles, hôpitaux etc.). Il nous faudra continuer à œuvrer sur ce dossier si on veut étendre ces obligations à tous les lieux de vie (pas seulement certains lieux publics).







Dans la continuité de cette pression, nous avons poursuivi notre travail de veille dans le groupe travaillant à la rédaction de la futures Stratégie Nationale sur les Perturbateurs Endocriniens.

Depuis début 2013, et suite à la conférence environnementale de 2012, un groupe de travail constitué d'ONG, d'Elus, d'industriels, de chercheurs, de syndicats et de représentants de l'Etat, s'est réunis à plusieurs reprises pour élaborer une Stratégie nationales sur les Perturbateurs Endocriniens qui ensuite a été proposé à consultation publique en aout 2013. Si le texte proposait des avancées indéniables, dès le printemps 2013, Générations Futures avait alerté sur le fait que ce projet de texte contenait en son sein des dispositions inacceptables prévoyant la possibilité d'une révision des critères d'exclusion des PE dans le règlement phytopharmaceutique (règlement 1107/2009 sur les pesticides) à la demande de la France.

Le 25 avril 2014, le Ministère de l'Ecologie proposait une version consolidée de la SNPE. Parallèlement, une synthèse faite par le Ministère de l'Ecologie de la consultation publique reconnaissait aujourd'hui que, sur un millier de commentaires reçus de particuliers s'appuyant sur des appels d'ONG, environ un tiers « appuient le positionnement d'une ONG (Générations Futures) quant aux pesticides et au maintien de l'interdiction des perturbateurs endocriniens dans ces produits dans les conditions strictes prévues par le règlement relatif aux phytopharmaceutiques », tout en mettant en lien la page de notre site dédiée à cette appel. Dans les contributions demandant des mesures plus ambitieuses, cette même synthèse reconnait l'importance des demandes de GF et de ses supporters, reconnaissant que« le traitement des perturbateurs endocriniens dans les pesticides, et tout particulièrement la présence dans le paragraphe C.2.2 du document du groupe de travail d'une mention relative à la possibilité de réexaminer les critères d'interdiction des perturbateurs endocriniens dans les produits phytopharmaceutiques, a suscité le plus grand nombre de réactions lors de la consultation, demandant la suppression du paragraphe cité précédemment et appelant à la mise en œuvre d'un principe d'exclusion stricte pour les perturbateurs endocriniens utilisés dans ces produits. »

Cette pression forte, ajoutée à celle d'autres associations, reconnue par les Ministères, a logiquement conduit le gouvernement à abandonner ce possible réexamen des critères d'exclusion dans la version consolidée. Il s'agit d'une victoire pour notre association et pour les personnes qui par centaines ont soutenus notre appel. Le texte de la SNPE qui a été proposé au CNTE précise ainsi que « les clauses des règlements prévoyant l'exclusion des « perturbateurs endocrinien seront donc pleinement soutenues », ce dont nous nous félicitons.

Mais il reste que la SNPE parue en juin présente des faiblesses. Si les ONG – dont la nôtre - ont reconnu que le texte comportait des avancées, reconnaissant en particulier le nouveau paradigme posé par l'action spécifique des Perturbateurs Endocriniens (PE). Nous pensons que cette Stratégie ne va pas assez loin sur la question de la Règlementation des pesticides PE en maintenant toujours l'idée d'une évaluation socio-économiques avant l'exclusion des pesticides PE.

Pour appuyer cette pression, nous avons contribué au rapport du Député Roumégas qui a été présenté en février 2014. Notre association a été auditionnée pour ce rapport. Ce rapport cite largement les enquêtes et le travail de notre association. De même, GF était présente lors de la restitution publique du rapport. Ce rapport d'information de la commission des affaires européennes sur la Stratégie européenne sur les Perturbateurs Endocriniens (PE) de l'Assemblée Nationale reconnait, ou préconise, un certain nombre de points essentiels à nos yeux. Voir notre CP : Perturbateurs Endocriniens : un rapport qui doit faire date !

A la lumière de de ces points essentiels, notre association a appelé le Gouvernement français à réagir de toute urgence sur cette thématique des Perturbateurs Endocriniens. Nous demandions à la France de nouveau afficher son ambition d'avoir un rôle de leader en Europe sur cette question.



Participation au Groupe Santé Environnementen présence de la Ministre S. Royal, groupe présidé par G. Bapt en amont de la plublication du PNSE3 et de la préparation de la Conférence environnementale.

- Toute cette pression s'est ensuite traduite politiquement par la tenue d'une Table Ronde lors de la Conférence environnementale du 28 novembre 2014 dédiée à la santé et l'environnement avec

un focus spécifique sur les Perturbateurs endocriniens. Notre porte-parole François Veillerette a siégé à cette Table Ronde. Sur la question des perturbateurs endocriniens (PE). Devant la ministre S. Royal, GF a réaffirmé la nécessité de déboucher très rapidement sur une définition des critères qui permettra d'exclure les pesticides perturbateurs endocriniens tel que prévu dans le cadre du Règlement pesticides 1107/2009. Nous lui avons dit l'importance que la France défende fortement l'approche basée sur le danger et non sur le risque, ce que cherche à réintroduire les industriels. Nous avons également rappelé notre volonté de voir les perturbateurs endocriniens avérés et probables exclus dans le cadre des autres législations (REACh et biocides) également. De plus, nous avons obtenu lors de cette Conférence l'inclusion d'un volet « Environnement-santé » dans la future loi de santé ...dans laquelle nous ré-aborderons le problème des PE

Au final, la pression a porté ses fruits et les demandes ont été en partie entendues puisque Ségolène Royal a effectivement abordé le sujet en conseil des ministres européens fin décembre 2014.

- En France, un autre document d'orientation politique fixant le cap sur la question de la santé et de l'environnement était en négociation. Il s'agit du Plan national santé-environnement N°3. Nous avons invité les citoyens à prendre part à une consultation sur ce PNSE 3. Nous avons diffusé nos propositions aux citoyens pour les aider à répondre à cette consultation. Voir : http://www.generations-futures.fr/2011generations/wp-content/uploads/2014/10/CP161014 PNSE3-1-VF.pdf

Avec des demandes spécifiques sur les polluants potentiellement perturbateurs endocriniens. Notamment sur la question des pesticides dans l'eau et la note de la DGS qui permet de multiplier par 5 le niveau des pesticides dans l'eau. A noter que ce point a aussi fait l'objet de l'interpellation de la Ministre de la santé par notre association lors de la Conférence environnementale de novembre 2014. La ministre s'est engagée à étudier cette question. Notre porte-parole a depuis rencontré le Directeur Général de la ministre sur ce dossier.



Plusieurs associations ont interpellé mardi 25 mars la grande distribution pour qu'elle bannisse de ses rayons de fruits et légumes les pesticides, des perturbateurs endocriniens, et mette en place des étiquetages pour mieux informer leurs clients.

Vêtus de masques à gaz et de combinaisons de protection, une dizaine de militants ont manifesté devant l'entrée d'un hypermarché de Bagnolet (Seine-Saint-Denis) à l'occasion de la Sernaine des alternatives aux pesticides organisée en France jusqu'au 30 mars. Des vigiles les ont toutefois empêchés de se rendre aux rayons des fruits et légumes où ils souhaitaient mettre les étals « en quarantante ».

Tout au long de l'année 2014 notre association a eu à cœur d'intégrer cette question des Perturbateurs endocriniens dans toutes ses campagnes et aussi à sensibiliser nos partenaires à ce sujet. Nous avons donc, lors de 9^{ème} Semaine pour les alternatives aux pesticides en mars 2014, mené une action spécifique sur les perturbateurs endocriniens. A l'occasion de la Semaine pour les alternatives aux pesticides et dans le cadre de la campagne « Perturbateurs endocriniens: environnement perturbé, santé menacée! » que nous avons initié avec l'association Agir pour l'environnement en 2013, les organisations signataires ont réalisé une action visuelle, décalée et non violente dans le supermarché Auchan de Bagnolet afin d'alerter sur les dangers sanitaires et environnementaux liés à la présence de pesticides perturbateurs endocriniens dans les fruits et les légumes.



Une vingtaine de militants ont ainsi pénétré dans l'enceinte du supermarché vêtus, de combinaisons de protection avec des slogans « Stop aux PE » et de masques à gaz pour aller sécuriser le rayon fruits et légumes à l'aide de ruban de signalisation afin de proposer aux responsables de magasins de mettre ces denrées en quarantaine.

Munis de pancartes listant les pesticides suspectés d'être perturbateurs endocriniens que les consommateurs sont susceptibles de retrouver dans les fruits et légumes qu'ils achètent en grande surface, ils ont souhaité mettre en lumière les dangers des pesticides PE présents dans de nombreux produits de consommation courante, notamment les fruits et légumes.

Cette action visait également à inciter les grands groupes agro-alimentaires comme Auchan, à mettre en place une information et un étiquetage clair, compréhensible et accessible des consommateurs afin de renforcer leurs capacités à faire des choix éclairés. L'objectif était également d'encourager la mise en place d'un cahier des charges pour que les fournisseurs s'engagent à utiliser des produits qui ne contiennent pas de PE. Les grands groupes agroalimentaires sont en effet responsables de la santé et de l'environnement de leurs clients et ont une responsabilité dans le choix des produits qu'ils proposent.

Des responsables du magasin ont échangé avec les militants et se sont engagés à transmettre nos revendications au siège de l'enseigne.

Cette action s'est faite alors que la Stratégie Nationale des Perturbateurs Endocriniens (SNPE) était au point mort. Voir : http://www.generations-futures.fr/mobilisation/pesticides-pe-fruits-et-legumes-en-quarantaine/

b) Suivi de la législation au niveau européen

Générations Futures a été impliqué tout au long de l'année sur la plateforme EDC-Free. Notre association a aussi diffusé toutes les informations « inquiétantes » sur ce sujet émanant de l'Europe.

En février, notre association publiait en français un rapport sur les 7 raisons de s'inquiéter des impacts du TAFTA sur la réglementation chimique. Voir : http://www.generations-futures.fr/pesticides/7-raisons-de-sinquieter-des-impacts-du-tafta-sur-la-reglementation-chimique/

En mai, nous avons traduit et diffusé aussi une information dénonçant la manière dont l'EFSA et la DG SANCO préparaient en secret des échappatoires aux dispositions du Règlement européen qui prévoient d'exclure les pesticides Perturbateurs Endocriniens (PE) ! voir : http://www.generations-futures.fr/pesticides/legislation-et-lobbies-nouveau-scandale-sur-les-pesticides/.

En juin, nous avons dénoncé la feuille de route de la commission européenne sur les critères pour les produits chimiques perturbateurs endocriniens (PE) qui intègre malheureusement de nombreuses dispositions pouvant menacer l'efficacité des réglementations sur les pesticides et les biocides pour protéger la santé humaine et l'environnement. Voir : http://www.generations-feuille-de-route-inacceptable/

De même, nous avons diffusé au niveau national et en français, l'excellent rapport de HEAL montrant que le fait d'avoir moins d'exposition aux perturbateurs endocriniens était meilleur pour l'économie. Voir : http://www.generations-futures.fr/perturbateurs-endocriniens/perturbateurs-endocriniens-moins-dexposition-egal-plus-deconomie/

III. Autres dossiers agricoles : OGM, élevage intensif et PAC

A. OGM

1. Les actions en 2014

Nous avons suivi régulièrement le dossier et communiqué dessus :

- OGM: le retour de la menace (16 janvier 2014) Le projet de loi d'avenir pour l'agriculture a été voté à l'Assemblée nationale cette semaine. Pas une seule ligne sur ... suite
- OGM CULTURE DU MAÏS TC1507 (11 février 2014) Article INF'OGM OGM CULTURE DU MAÏS TC1507 : 19 ETATS EUROPÉENS SUR 28 VOTENT CONTRE, MAIS ELLE POURRA QUAND MÊME ... suite
- OGM consultation publique (5 mars 2014) La France envisage de prendre un nouvel arrêté interdisant la culture des différentes variétés de MON810 sur son territoire, mais ... suite
- OGM / pesticides: Republication de l'étude du Pr. Séralini (24 juin 2014) Deux ans après sa première publication, ensuite censurée, l'étude est republiée en accès libre avec ses données brutes par le ... suite

B. Elevage intensif

1. Les 1000 vaches - rappel des faits

Fin août 2011, la population d'une commune de la Somme apprend que sur ses terres (et celles de la commune voisine) va être installée, sous peu, la plus grande ferme-usine de France. Un élevage laitier géant (qui donne son nom au projet, dit des "Mille vaches") sera associé à un méthaniseur. Une association locale voit le jour NOVISSEN. Aux vues des enjeux sanitaires, environnementaux et agricoles, Générations Futures décide immédiatement de rejoindre leur combat et de les soutenir.



- 1000 vaches: l'Etat intime l'ordre à Ramery de démonter son bâtiment! (24 janvier 2014) Mise à jour le 24 janvier 2014 1000 vaches: l'Etat intime l'ordre à Ramery de démonter son bâtiment! ... suite
- 1000 vaches: c'est toujours non! Mobilisation et soutien! (16 juin 2014) 1er juillet 2014 à Amiens, mobilisation en soutien aux militants de la Conf' ... suite
- 28/10 Amiens: Venez en masse soutenir les prévenus des 1000 vaches! (9 octobre 2014) Le 1er juillet, le procès des neuf militants de la Conf' poursuivis suite aux actions menées sur le site de ... suite

Avec F. Veillerette (porte-parole), Karima Delli (Eurodéputée EELV) et Michel Kfoury (Président de Novissen)

C. PAC

Nous sommes toujours membre du réseau PAC 2013 dont nous relayons les Communiqués.

<u>PAC: toujours moins de verdissement</u> (24 juillet 2014) Politique agricole commune : moins de prairies, moins de haies, moins d'oiseaux et plus de CO2 dans nos campagnes ! ...<u>suite</u>

IV. Santé environnementale

A. Historique du dossier

Au-delà de nos domaines de prédilection habituels, notre association s'intéresse bien sûr à l'enjeu de la santé et de l'environnement au sens large. C'est d'ailleurs pour cette raison que nous avons souhaité cofonder avec le chercheur André Cicolella le Réseau Environnement Santé dont nous sommes membre fondateur et administrateur.

Ainsi, notre intérêt se porte aussi sur des sujets ou actions dont nous pensons qu'ils méritent de recevoir toute notre attention parce qu'ils sont communs à différentes problématiques de santé environnementale ou parce qu'ils permettent de structurer en réseau l'action des ONG travaillant dans ce champ de la santé environnementale, pour plus d'efficacité.

B. Conférence environnementale

1. Historique

En avril 2012, Générations Futures en partenariat avec d'autres associations, interpellait au Sénat les candidats à l'élection présidentielle sur le thème des scandales sanitaires. A la suite de cette interpellation et de l'élection de F. Hollande à la Présidence de la République et dans la perspective de l'organisation d'une Conférence environnementale devant être lieu de débat national sur ces questions, les 5 ONG partenaires ont décidé d'unir leur force et de lancer en juillet 2012 une fédération d'associations spécialisée nommé « Rassemblement pour la planète » présidée par notre chargée de mission Nadine Lauverjat. Ce choix est une marque de confiance et une reconnaissance importante de la part de nos partenaires envers le sérieux du travail de Générations Futures.

Le Rassemblement pour la planète a donc travaillé à la préparation de la conférence environnementale de 2012 et a construit une plate-forme de propositions défendue dans le cadre de ce débat. L'une des premières victoires de cette organisation a été d'inscrire à l'agenda le thème 'santé-environnement'.

Autour de cette question de la place de la santé-environnementale dans le débat, se joue aussi la question de la représentativité des associations. En effet, malgré le fait que notre association soit reconnu par ses pairs pour son expertise, malgré le fait que nous ayons obtenu notre agrément auprès du ministère de l'écologie depuis 5 ans et que nous soyons officiellement habilités à prendre part au débat national sur l'environnement, notre association et un certain nombre d'autres ONG expertes rencontrent de lourdes difficultés pour accéder aux instances nationales, ce fut le cas en cette année 2013. Explications.

2. Les actions en 2014

Comme évoqué dans la partie sur les PE, nous nous sommes beaucoup impliqués sur ce dossier notamment lors de la négociation sur la SNPE. Malgré le fait que notre association ne siège pas au CNTE, notre porte-parole a pu prendre part au groupe de travail « Santé-environnement » de la Conférence environnementale de novembre 2014 où il a pu faire état de nos attentes ainsi que de celles de nos collègues du Rassemblement pour la planète. Pour plus de détails lire :

- Conférence environnementale: L'environnement et la santé, ça commence à bien faire ?
 (24 novembre 2014) A 3 jours de la Conférence environnementale, Ecologie Sans Frontières,
 Générations Futures, Respire et Robin des Toits, associations membres du ... suite
- Conférence environnementale TR Santé Environnement : un 1er bilan à chaud (28 novembre 2014) Après avoir pointé les manques dans la feuille de route proposée au groupe de travail santé environnement, Générations Futures (GF), ... suite

Cette année nous avons aussi pris part à un événement à l'UNESCO dans le cadre du 10^{ème} anniversaire de l'Appel de Paris. Notre porte-parole, F. Veillerette y est intervenu pour parler de l'enjeu des pesticides. Lire : <u>Faire reconnaître les atteintes à la santé et à l'environnement comme crime contre l'Humanité.</u> (27 octobre 2014)

C. Traité transatlantique

1. Présentation du dossier

Les négociations à l'OMC, qui ont été le moteur de la libéralisation du commerce notamment agricole depuis les années 90, ont été longtemps bloquées. Face à ce constat, les grandes puissances, en particulier l'Union européenne et les États-Unis, se sont engagées dans une stratégie bilatérale et bi-régionale avec leurs partenaires commerciaux, qui permet d'aller encore beaucoup plus loin que dans le cadre de l'OMC pour libéraliser les marchés. Des centaines d'accords sont conclus ou en cours. Ils doivent permettre selon l'OMC une « libéralisation substantielle de tout le commerce » entre les régions concernées.

Un de ces accords s'appelle le Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissement (PTCI/TAFTA) : le 8 juillet 2013, l'Union européenne et les États-Unis ont entamé des négociations en vue de le conclure. Tous les États-membres ont donné mandat à la Commission européenne pour le négocier au nom de l'Union, avec comme seule exception — à relativiser — les services audiovisuels. Ce Grand marché transatlantique serait un des accords de libre-échange les plus importants jamais conclus, représentant la moitié du PIB mondial.

Concrètement, les négociations doivent porter sur une « réduction substantielle » des droits de douane : ce serait catastrophique pour un secteur comme l'agriculture, où des droits de douane importants persistent, notamment côté européen. Pour l'ensemble des secteurs touchés, la concurrence accrue aboutirait à la contraction des coûts de production au détriment des droits sociaux et de l'environnement. Les perspectives de relocalisation des activités seraient profondément remises en cause.

En 1998, une mobilisation citoyenne internationale avait réussi à mettre en échec l'Accord multilatéral pour l'investissement (AMI). L'Accord commercial anti-contrefaçon (ACTA) a lui aussi été refusé en juillet 2012 par les eurodéputés suite à une large mobilisation. Il est donc possible de stopper ce nouvel accord transatlantique, en coalition avec les autres organisations citoyennes, européennes et américaines, mobilisées. En France, un collectif*- dont Générations Futures est

membre depuis le commencement - vient de se constituer pour s'y opposer et rassemble déjà des dizaines de réseaux citoyens, organisations associatives, syndicales et politiques.

2. Les actions en 2014

Nous avons régulièrement communiqué sur ce dossier, nous participons au collectif national et aux actions nationales sur ce dossier. Voir ci-dessous :

- <u>7 raisons de s'inquiéter des impacts du TAFTA sur la réglementation chimique</u> (26 février 2014)
- Le Réseau Environnement Santé, Générations Futures et Agir pour l'Environnement s'associent à une pétition de l'ONG CIEL (association internationale de ... <u>suite</u>
- Grand Marché Transatlantique / TAFTA: lancement d'un cycle de mobilisation citoyenne!
 (10 mars 2014) Du 10 au 14 mars, se tient à Bruxelles le quatrième cycle de la négociation du partenariat transatlantique de commerce ... suite
- <u>TAFTA: un point sur le traité</u> (2 avril 2014) Les dernières nouvelles sur le Traité
 Transatlantique (TAFTA) Par N. Lauverjat, chargée de mission GF 02 avril 2014 Dans ... suite
- TAFTA: Mobilisation le 10 avril contre le Grand Marché Transatlantique à Paris (10 avril 2014) Le 10 avril, dans les salons de l'hôtel Shangri-La, des membres des élites économiques ayant acquitté un droit d'entrée de ... suite
- <u>TAFTA: la mobilisation se poursuit pour la démocratie et la transparence</u> (21 mai 2014) À l'occasion du 5e round de négociations du traité transatlantique, une coalition européenne d'organisations de la société civile rejette le ... suite
- <u>Tafta: la CE rejette une proposition d'Initiative Citoyenne Européenne</u> (15 septembre 2014)
 La Commission européenne rejette la demande d'ICE contre TAFTA et CETA Communiqué de presse collectif français « Stop TAFTA, Non ... <u>suite</u>
- Journée européenne d'action Stop TAFTA CETA -TISA le 11 octobre (2 octobre 2014)
 Mobilisations partout en France Manif'action à Paris rdv 14h30 place de Stalingrad II y a surement un événement ... suite

V. Données de fonctionnement

A. Internet et newsletter

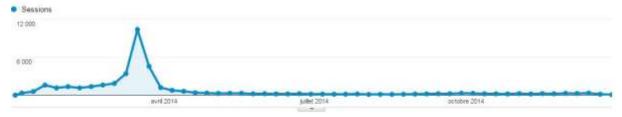
Cela fait maintenant un an que nous avons fait évoluer notre site internet ainsi que notre newsletter. Cette partie fait le bilan de cette année.

Statistiques Google Analytics site Générations Futures (statistiques sans celles de la Semaine pour les alternatives aux pesticides ni les sites satellites).

Nous ne pourrons avoir un vrai point de comparaison que l'année prochaine maintenant – ce qu'on constate cependant ce sont des pics d'activités dès que nous avons des campagnes médiatiques.



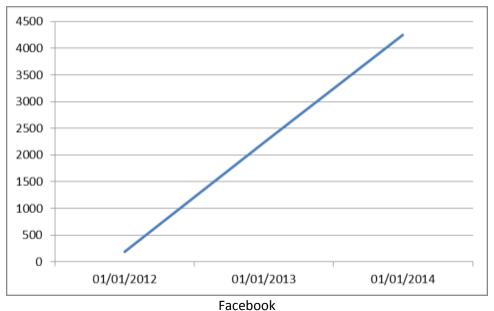
Site Semaine pour les alternatvives aux pesticides



Statistiques newsletter – 12468 à la liste habituelle soit une évolution de + 268 inscrits auxquels d'ajoute les inscrits de la pétition abeille faite sur change.org soit 46420 de plus.



Statistique Réseaux Sociaux



Fin 2012 : 186

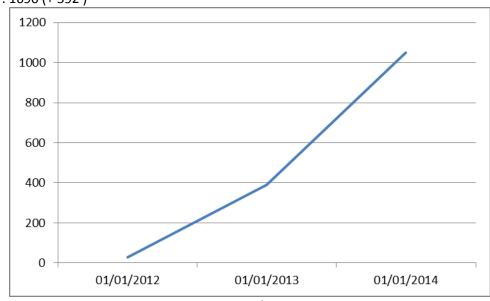
Fin 2013 : 2236 soit + 2050 (92%) Fin 2014 : 4245 soit + 2009

Facebook Semaine pour les alternatives aux pesticides

Fin 2012: 712

Fin 2013: 1098 (+ 386 = +35%)

Fin 2014: 1690 (+ 592)



Twitter de GF Fin 2012 : 27

Fin 2013 : 391 (+364 = + 93%)

Fin 2014: 1050 (+659)

Twitter SSP Youtube Fin 2012 : null. Fin 2012 : null.

Fin 2013 : 97 (+97) Fin 2013 : 4172 vidéos vues et 15 abonnés Fin 2014 : 196 (+99) Fin 2014 : 7494 vidéos vues et 20 abonnés

B. Presse



Cette année on compte encore des dizaines d'articles dans la presse nationale, de nombreux articles dans la PQR, un relais sur les sites Internet incontournables dédiés aux questions environnementales (JDLE ou Novethic). De nombreux passages au JT ou sur les ondes nationales (France Inter, France Info, RfI etc.)

Pour notre revue de presse compète de plus de 200 pages : http://www.youblisher.com/p/1077853-Revue-de-Presse-2014/

C. Documentaires / livres

Comme chaque année, GF participe à différents documentaires soit en tant qu'expert, (parfois interviewé parfois juste comme consultant), soit en faisant la promotion de films/livres que nous jugeons pertinent pour la Cause, soit en étant partenaires de festivals permettant une vulgarisation de la problématique environnementale à un large public. Vous trouverez ci-après quelques exemples de ces implications.

- A lire, A voir: Des litres de vin, des tonnes de chimie, le tout saupoudré de perturbateurs endocriniens (10 septembre 2014) Pesticides, chimie et vin: Des livres et des films pour mieux comprendre et se coucher moins aveugle, moins sourd. ... suite
- A Noël offrez malin et utile! (12 décembre 2014) Voici pour vous une petite sélection de livres à mettre au pied du sapin! Et pour ceux qui les auraient ... suite
- Webdoc « Les paysans ont de l'avenir » (4 décembre 2014) La Picardie, ça n'est pas que les 1000 vaches, l'agriculture non plus! Sous le feu des projecteurs avec l'implantation de ... <u>suite</u>

D. Bulletin d'information

En 2014, nous avons publié 3 lettres d'informations complètes de 12 pages en moyenne avec des actualités sur les actions de GF et des articles de fond sur les sujets qui sont les nôtres. Découvrez nos bulletins en ligne ici : http://www.generations-futures/

E. Conférences et événements

Comme chaque année Générations Futures a donné de nombreuses conférences partout en France mais aussi à l'étranger. A la fois sur les pesticides, mais aussi sur l'agroalimentaire, les substances chimiques en générale (comme par exemple l'aspartame), la biodiversité etc. Fort de ces dizaines de bénévoles formés, Générations Futures peut maintenant assez facilement répondre aux nombreuses sollicitations auxquelles nous sommes soumis.

Citons par exemple : 05 avril : formation Appel de la Jeunesse, 27 avril : les 10 ans de Nature en Bray, 13 mai : Réunion à la Business School de Rouen, 31 septembre : fête de l'Huma, 20 septembre : Bergerie nationale, 24 septembre : Conférence à Beaune, 28 septembre : Intervention à l'Eco-musée du Perche 7 novembre : Formation des salariés chez Distriborg 06 octobre : AGM de HEAL avec une présentation de la SPAP etc.

D'autres exemples en images des conférences et d'interventions :



Intervention de F. Veillerette le 30/01/14 à l'occasion d'une journée « Pesticides : Santé et biodiversité », organisée à l'Assemblée nationale par les députés Sophie Errante, Gérard Bapt et Jean-Louis Roumegas



Intervention de F. Veillerette le 28/03/14 à Bruxelles sur la question des professionnels victimes des pesticides





Colloque à l'UNESCO le 14/11/14

Intervention à Nantes – 10/01/14



Convention de Botanic lors du Salon de l'Agriculture – février 2014

F. Adhérents / bénévoles

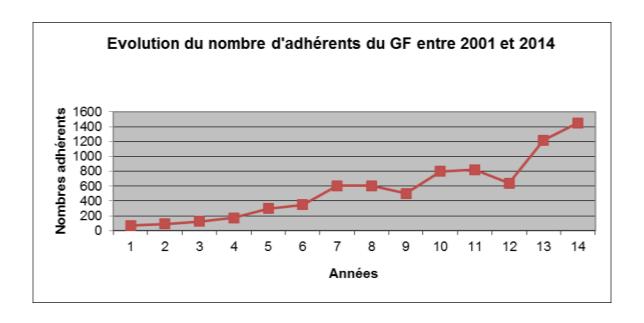
Pour ce qui est de la gestion des adhérents, des outils ont évolué notamment la gestion de notre base de données et aussi de notre newsletter – nous avons changé de prestataire dans les deux cas. Une gestion plus proche de nos adhérents, un traitement plus systématique de leur cotisation, a permis de faire des gains réels

L'effort sur cet aspect de la vie de l'association a porté ses fruits.

Nombre d'Adhérents en 2012 - 674

Nombre d'Adhérents en 2013 - 1218

Nombre d'Adhérents en 2014 - 1450



A noter que le 23 janvier 2014 notre agrément était renouvelé ce qui est nécessaire et utile pour notre association notamment pour pouvoir participer à certains groupes de travail, pour pouvoir ester en justice, pour pouvoir demander des financements et aussi pour prétendre à l'habilitation donnant droit à prendre part au débat national sur l'environnement.

VI. Des éléments de fonctionnement

A. L'équipe, le Conseil d'Administration

1. L'équipe salariée

Cette année encore pu compter sur la présence de notre permanente, Nadine Lauverjat. Elle a été épaulée de septembre 2013 à avril 2014 par Nadia Bennich qui a été remplacée fin aout par Sophie Bordères. Nadia a souhaité revenir vivre en Belgique et occupe désormais un poste chez HEAL l'un de nos principaux partenaires. Sophie a été embauchée en CDD à temps (d'aout 2014 à avril 2015), elle travaillait auparavant chez APE sur le dossier des pesticides et s'occupait chez ce partenaire du dossier Semaine sans pesticides. C'est donc pour GF un bon recrutement que nous souhaitons pérenniser. Car au-delà du dossier de la SPAP, nous souhaitons que Sophie s'investisse sur la structuration des Relais Locaux (RL).

Justement sur cette question des Relais Locaux, nous avons eu à nos côtés un stagiaire Albert Te de janvier à juillet 2014 puis à partir de septembre 2014 et jusque fin mars 2015 une autre stagiaire Elise Pezo Lamotte.

Nous avons pour 2015 redéposer un dossier pour avoir des volontaires en service civique (notre agrément étant arrivé à son terme fin 2014).

En 2014, du fait d'impossibilité de conserver le local que nous partagions avec le Réseau Environnement Santé rue du Fbg St Denis, nous avons dû trouver un nouveau bureau dans Paris. Nous avons donc fait l'acquisition fin 2014 d'un local situé près de Gare du Nord nous permettant d'être autonome et d'accueillir d'autres associations travaillant sur les thématiques « santé environnement » afin de constituer une pépinière associative sur ce sujet.

2. Le Conseil d'Administration

Notre Conseil d'Administration s'est encore ouvert cette année et accueille un nouvel administrateur en la personne d'Hervé Legrand – Eco-conseiller.

Le reste du CA restant inchangé (hormis le départ de Laurent Leguyader qui continue d'être notre correspondant local à Paris). La présidence étant toujours assumée par Maria Pelletier

Le CA se réunit désormais régulièrement – au moins une fois par mois par téléphone et 2 fois par an physiquement – une fois pour l'AG et une autre pour un séminaire annuel de 2 jours qui se tient en général en juillet. Ce moment, à la fois studieux et convivial, permet d'échanger sur les actions passées et d'envisager la stratégie à venir. Le CA joue un rôle de plus en plus fort dans toutes les décisions et ceci renforce le coté démocratique du fonctionnement tout en gardant la souplesse qui nous caractérise qui permet notre réactivité.